



Conseil des Ministres :

**La recherche européenne et la préservation
de la biodiversité pour protéger les
sociétés à l'heure des pandémies.**



1) Contextualisation

La crise provoquée par la pandémie du COVID-19 a montré à nouveau la faiblesse de l'Homme face à la Nature. Dorénavant, peu importe le niveau de développement sanitaire ou la prudence avec laquelle on agit, nous sommes tous vulnérables aux pandémies modernes. Leur origine est en effet liée au fonctionnement des sociétés humaines (internationalisation sans précédent des flux), et à la dégradation de l'environnement. De nombreuses études lient l'exploitation des ressources naturelles (déforestation, destruction des écosystèmes et de la biodiversité, urbanisation incontrôlée...) et l'apparition de nouveaux pathogènes inconnus par l'Homme¹, et donc présentant un danger démographique et économique qui, nous l'avons tous vu, pourrait devenir le nouveau grand défi de l'humanité au XXI^e siècle. Il convient par conséquent à l'Europe de s'investir dans ce projet dès que possible. L'Union Européenne qui a vu se développer en son sein l'un des principaux épicentres de la pandémie est appelée à jouer un rôle plus actif en termes de coordination européenne (et mondiale) dans la coopération et la recherche scientifique et sanitaire, autant que dans la préservation de la biodiversité et de l'environnement, pour mieux protéger les populations et préparer le monde d'après.



2) Développement sur la problématique et pré-orientation du débat

Il est donc maintenant primordial de centrer l'attention sur les différentes façons dont l'Humanité peut se préparer en vue d'éventuelles épidémies à venir, et notamment par les investissements dans la recherche et les nouvelles technologies. L'Union Européenne doit jouer un rôle central dans ce nouvel élan. Ce conseil des ministres a donc pour objectif de trouver de nouvelles mesures de prévention et protection des sociétés humaines. Les thèmes sur lesquels les pays membres doivent porter leur attention seront donc prioritairement les investissements et les axes de recherche. Toutefois, c'est aussi à l'UE dans la continuité du Green New Deal de devenir un moteur planétaire de la préservation de la biodiversité pour prévenir d'autres crises potentielles comme le sont les pandémies. Les ministres auront quatre jours de débats formels et informels pour amender une directive qui satisfasse les attentes que les population du continent placent en l'Union Européenne. Il leur sera conseillé de s'inspirer des différentes stratégies utilisées par les États du monde entier pour faire face et vaincre le Covid-19 en ce début d'année 2020. Ils devront imaginer et mettre en oeuvre des mesures qui les permettront non seulement d'être prêts dans le cas de nouvelles épidémies mais aussi de s'attaquer au cœur du problème, à savoir la perturbation de la biodiversité, dont l'Humanité est responsable. Aussi, pour que les débats ne perdent pas en justesse, il est conseillé aux ministres d'avoir recueilli des bases d'information scientifique (par des recherches sur l'état de la biodiversité dans le Monde et les pistes de recherche pour prévenir d'éventuelles épidémies, effectuées en amont).



3) Agenda du Conseil des Ministres à l'Environnement

	Lundi 15/06	Mardi 16/06	Mercredi 17/06	Jouidi 18/06
16h00 - 17h15	Explicitation des objectifs de la directive. Définition des mots-clés du débat. Rédaction des articles en relation au renforcement scientifique et sanitaire de l'UE.	Rédaction des articles en relation au renforcement scientifique et sanitaire de l'UE et à la crise économique.	Rencontre avec l'astrophysicien de l'ESA, Bruno Altieri. Qu'est-ce qu'un projet de recherche et développement technologique européen ? Comment l'ESA a aidé à la lutte contre le COVID ?	Rédaction des articles en relation à l'environnement et visant à homogénéiser les différences créées par la crise liée au COVID-19.
17h15 - 17h30	PAUSE	PAUSE	PAUSE	PAUSE
17h30 - 18h45	Rédaction des articles en relation au renforcement scientifique et sanitaire de l'UE.	Rédaction des articles en relation à la protection de la biodiversité. Vote du texte .	Rencontre avec le député écologiste Juan López de Uralde, président de la commission parlementaire de la Transition Écologique et ancien directeur de Greenpeace Espagne. Comment penser le monde d'après ?	Rédaction des articles en relation à la préservation de la biodiversité.. Révision de la directive et éventuelles corrections ou revotations. Votation de la directive.



Quelques ressources d'intérêt:

1. https://docs.google.com/document/d/1jC1hF29VDSekquCekUhbTOsSh31_HV64ZBKXZOOd2j0/edit?usp=sharing
2. https://www.ieif.fr/revue_de_presse/le-covid-19-catalyseur-des-fractures-de-lunion-europeenne